

La politique de la ville

Née au début des années quatre-vingts, la politique de la ville. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires et de favoriser la cohésion sociale en développant une intervention publique renforcée dans des quartiers urbains en difficulté.

Le contrat de ville est un document cadre permettant de mettre en œuvre la politique de la ville.

Vos droits

Vous pouvez trouver plusieurs lieux d'accueils aux droits sur le territoire. L'ensemble des consultations sont anonymes et gratuites.

Etre mobile même pour les personnes en difficulté

L'Agglo Seine-Eure offre plusieurs services aux habitants en difficulté de mobilité dans 3 domaines prioritaires : l'emploi, la formation et la santé.

Une clause d'insertion dans les marchés publics

Les clauses d'insertion sont un dispositif juridique permettant de réserver certaines heures de travail pour des personnes en difficulté sociales et économiques dans les appels d'offres publics.

Infos complémentaires



Le Contrat de ville

Menée par l'Etat en partenariat avec les collectivités locales, la politique de la ville est mise en œuvre au moyen du « Contrat de ville ». Ce...

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

1 place Thorel 27400
LOUVIERS

HORAIRES:

Lun. - jeu.
8h30 > 12h30
13h30 > 17h30
Ven.
8h30 > 12h30
13h30 > 16h30

 [Demander à Arsene](#)